

**CONSEIL SYNDICAL JEUDI 06 OCTOBRE 2022**

Extrait du registre des délibérations

Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque		Excusés Agglomération Pays Basque	
AIMÉ Thierry		BARETS Claude	
BERARD Marc		CARRERE Bruno	
DAGORRET LACARRA Anita		CIER Vianney	
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine		COSCARAT Jean-Michel	
DELOBEL Marie-Anne		DAGUERRE Mayie	
GOBET Amaïa		DUHART Agnès	
HARAN Gilles		DURRUTY Sylvie	
LARRALDE André		ELGART Xavier	
SAINT ESTEVEN Marc		ELGOYEN-HARITCHET Valérie	
THICOIPÉ Xabi		ETCHEBER Peio	
		GONZALEZ Francis	
		GOYTY Xalbat	
		HARGUINDEGUY Jérôme	
		HIRIGOYEN Roland	
		IRIART Jean-Pierre	
		LACASSAGNE Alain	
		MOUESCA Colette	
Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx		Excusés Communauté de Communes du Seignanx	
		BELIN Eva	PEYNOCHE Gilles
		DUBERT Francis	
		DUFAU Isabelle	
Suppléants présents mandatés par des titulaires		Procurations de titulaires excusés à des titulaires	
Titulaires excusés	Suppléants désignés	Titulaires excusés	Titulaires désignés
		CARRERE Bruno	HARAN Gilles
		DUHART Agnès	BERARD Marc
		LACASSAGNE Alain	DELOBEL Marie-Anne

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, AROSTÉGUY Maider, BERÇAITS Christian, BERTHET André, BETAT Sylvie, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, CASCINO Maud, COURCELLES Gérard, de PAREDES Xavier, ECHEVERRIA Philippe, ESPILONDO Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEMENDY René, GASTAMBIDE Arño, GOYHETCHE Ramuntxo, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LABÈGUERIE Marc, LAHORGUE Michel, LASCUBÉ Grégoire, LASSABE Gilles, LASSERRE Jean-François, MAGIS Jean-Noël, MAILHARIN Jean-Claude, MAZAIN Eric, MIALOCQ Marie José, NOBLIA Félix, OÇAFRAIN Jean-Marc, PARGADE Isabelle, ROLLING Eric, SORHUET Vincent, VAQUERO Manuel, (Seignanx) FICHOT Julien, LESTANGUET Jean-Romain.

Le Président rappelle que lors de la séance du 29 septembre 2022, le nombre d'élus présents n'atteignant pas le quorum, le Conseil Syndical n'a pas pu valablement délibérer.

Comme le prévoit l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président a donc invité les élus du Conseil à se réunir le jeudi 06 octobre 2022 à Itxassou (Salle des associations) et à délibérer (sans condition de quorum) sur les points inscrits à l'ordre du jour – ordre du jour strictement identique à celui mentionné lors de la première convocation.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.**  
Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 11/10/2022

Date d'envoi de la 2<sup>ème</sup> convocation : 30 septembre 2022  
 Délégués titulaires en exercice : 66  
 Membres titulaires et suppléants présents : 10  
 Membres votants (présents ou représentés) : 13

Président de séance : Marc BERARD, Président  
 Secrétaire de séance : SAINT ESTEVEN Marc

Le conseil syndical s'est réuni à Itxassou (Salle des associations) le 06 octobre 2022 à 18h et a délibéré sur la question suivante :

**OJ n°2 – Administration Générale : Élection du 25<sup>ème</sup> membre du Bureau Syndical**

Conformément à l'article 6B des statuts du Syndicat Mixte, la composition du Bureau est fixée comme suit :

- Le (la) Président(e) ;
- Des vice-présidences ;
- D'autres conseillers représentant le niveau intermédiaire de proximité retenu par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la Communauté de Communes du Seignanx.

Par délibération du Conseil du Syndicat Mixte du SCoT du 10 septembre 2020, la composition du Bureau a été précisée de manière à tenir compte d'une équitable représentation des pôles territoriaux, indépendamment de leur poids démographique :

Composition du Bureau du SM SCoT PBS	
Communauté d'Agglomération Pays Basque	Communauté de Communes du Seignanx
Côte Basque Adour      4	
Sud pays Basque          3	
Errobi                        2	
Nive-Adour                2	
Pays de Hasparren       2	
Soule                        2	
Garazi-Baïgorry         2	
Amikuze                    2	
Pays de Bidache         2	
Iholdi-Oztibarre         2	
<b>Nombre de délégués total : 23</b>	<b>Nombre de délégués : 2</b>

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Le Bureau du Syndicat Mixte du SCoT a été élu le 10 septembre 2020 et modifié lors des Conseils syndicaux du 25 novembre 2021 et du 24 mars 2022. Les 25 membres élus sont :

TITRE	NOM	PRENOM	EPCI
Président	BERARD	Marc	Agglomération Pays Basque
1er Vice-Président	PEYNOCHE	Gilles	C. de communes du Seignanx
2e Vice-Président	CARRERE	Bruno	Agglomération Pays Basque
3 <sup>e</sup> Vice-Président	IRIART	Jean-Pierre	Agglomération Pays Basque
4e Vice-Présidente	DAGUERRE	Mayie	Agglomération Pays Basque
5e Vice-Président	LARRALDE	André	Agglomération Pays Basque
7e membre	DUFAU	Isabelle	C. de communes du Seignanx
8e membre	CASCINO	Maud	Agglomération Pays Basque
9e membre	LACASSAGNE	Alain	Agglomération Pays Basque
10e membre	DE PAREDES	Xavier	Agglomération Pays Basque
11e membre	DAGUERRE-ELIZONDO	Marie-Christine	Agglomération Pays Basque
12e membre	GOBET	Amaya	Agglomération Pays Basque
13e membre	GOYHETCHE	Ramuntxo	Agglomération Pays Basque
14e membre	LABEGUERIE	Marc	Agglomération Pays Basque
15e membre	CIER	Vianney	Agglomération Pays Basque
16e membre	HARGUINDEGUY	Jérôme	Agglomération Pays Basque
17e membre	GASTAMBIDE	Arño	Agglomération Pays Basque
18e membre	HARAN	Gilles	Agglomération Pays Basque
19e membre	ETCHEBER	Peio	Agglomération Pays Basque
20e membre	BARETS	Claude	Agglomération Pays Basque
21e membre	COSCARAT	Jean-Michel	Agglomération Pays Basque
22e membre	ELGART	Xabi	Agglomération Pays Basque
23e membre	GOYTY	Xalbat	Agglomération Pays Basque
24e membre	AIMÉ	Thierry	Agglomération Pays Basque
25e membre	LASSERRE	Jean-François	Agglomération Pays Basque

Suite à la démission du Bureau syndical de Jean-François LASSERRE (CAPB, Pôle du Pays de Bidache), le Conseil syndical est invité à procéder à l'élection d'un(e) conseiller(e) afin de compléter le Bureau.

Le Président rappelle les modalités d'élection des membres du Bureau.

Election du 25<sup>e</sup> membre du Bureau du Syndicat Mixte du SCoT :

Nom des candidats :  
 - M. Félix NOBLIA.

RESULTATS	Majorité Absolue 7
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	13
Nombre de bulletins blancs / nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	13

Monsieur Félix NOBLIA est élu à l'unanimité.

Le Conseil syndical,

- ELIT à l'unanimité Monsieur Félix NOBLIA, 25<sup>e</sup> membre du Bureau ;
- MODIFIE le tableau des membres du Bureau syndical.

Pour extrait conforme au registre  
Le Président,  
Marc BERARD

